



COMMUNIQUE DE PRESSE

A l'attention de: la rédaction sociale et économique

Date: 29/04/2015

A la veille du 1^{er} mai, une plateforme d'organisations actives dans l'accueil de l'enfance interpelle le PS et ses mandataires, et la ministre Milquet sur le STATUT DES ACCUEILLANTES D'ENFANTS CONVENTIONNEES

Depuis des décennies, des milliers de femmes sont considérées comme des sous-travailleuses parce qu'elles s'occupent d'enfants et travaillent chez elles. Les mentalités changent. Les exigences en matière d'accueil de l'enfance sont devenues énormes. Les accueillantes sont de vraies professionnelles. Elles travaillent 50 heures par semaine. Pourtant, elles ne sont toujours pas considérées comme salariées !

UN SCANDALE !

Une plateforme regroupant les services d'accueillantes, les syndicats privés et publics, la ligue des familles... envoie ce jour au PS, sous forme de lettre ouverte, une demande formelle de se positionner positivement sur le statut complet de salarié(e).

Elle envoie en même temps un courrier à la ministre Milquet dont le cabinet annonce qu'elle défend cette position au sein du gouvernement, pour qu'elle officialise son engagement en la matière.

Même si le cadre budgétaire ne permet pas d'espérer une solution totale dans les prochains mois, l'objectif final de statut complet doit rester un engagement formel du PS et du CDH.

Pour toute information complémentaire, contactez les responsables CNE en charge du dossier:

Yves Hellendorff, secrétaire national CNE

0476/50 20 43

Julie Coumont
Responsable Communication CNE
0477/46.19.21
www.cne-gnc.be